

Formulaire d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023 Ecoliers scolarisés en primaire 3-8P APEMS

Nom et Prénom de l'enfant :

Né(e) le :

En quel degré scolaire sera l'enfant à la rentrée 2022-2023 : H

Motif de la prise en charge

travail du/des parent(s) en recherche d'emploi en formation

autre, préciser :

Profession du Parent 1 : Taux d'activité :

Profession du Parent 2 : Taux d'activité :

Représentant(s) légal-aux

Parent 1 Parent 2
 autre : préciser le lien de parenté : autre : préciser le lien de parenté :

Nom(s) et prénom(s) : Nom(s) et prénom(s) :

Portable : Portable :

Privé : Privé :

Professionnel : Professionnel :

Adresse : Adresse :

E-mail : E-mail :

Droit de garde - autorité parentale

Particularités à signaler concernant le droit de garde et l'autorité parentale (séparé, garde partagée, etc.)

non oui, veuillez préciser :

OBLIGATOIRE : Autre parent ou personne de confiance ATTEIGNABLE EN TOUT TEMPS et qui est autorisé à venir chercher l'enfant en cas de nécessité.

Nom(s) et prénom(s) :

Lien de parenté ou autre :

Portable : Privé : Professionnel :

Subvention communale sur le revenu

Nous renonçons à faire une demande de subvention communale sur le revenu (peut se faire en tout temps par la suite).

Nos revenus ont été révisés en mars 2022 et il n'y a aucun changement de situation depuis.

Nous souhaitons faire une demande de subvention communale sur le revenu et les justificatifs au complet (selon liste disponible sur le site www.bussivillaje.ch) sont annexés à cette inscription.

Informations concernant l'enfant

Allergie(s) non oui, veuillez préciser et **joindre une attestation médicale**

.....

Régime médical non oui, veuillez préciser et **joindre une attestation médicale**

.....

Régime végétarien non oui Régime sans porc non oui

Médicaments non oui, veuillez préciser et **joindre une attestation médicale**

Merci de compléter le formulaire ad hoc auprès de l'éducatrice responsable dès la rentrée scolaire.

Particularité(s) nécessaire(s) à l'accueil de l'enfant (santé, garde, etc.) : non oui, veuillez préciser

ci-après :

J'autorise le personnel des APEMS à administrer ou appliquer, si nécessaire, à mon enfant les médicaments suivants :

Dafalgan (anti-douleur) oui non

Arnica (homéopathie) et Arnigel oui non

Merfen (désinfectant)/ Similasan crème (plaies) oui non

Similasan spray (piqûres d'insectes) oui non

3P à 8P souhaits d'accueil / APEMS (fermé durant les vacances scolaires)

Pour les écoliers de 5 à 8P, si le besoin hebdomadaire porte **uniquement sur midi sans mercredi**, l'inscription est à effectuer auprès du réfectoire communal « Le Raisin » (COSEC/Commune de Bussigny).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 07h00-08h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Midi 11h50-13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Après-midi 15h00-18h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (de 13h30 jusqu'à 17h00)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

⇒ Les places seront attribuées selon les priorités définies par le règlement du réseau et les places disponibles.

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des directives APEMS pour l'année scolaire 2022-2023 ainsi que du règlement du Réseau, et en accepter les modalités.

TOUT FORMULAIRE INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Par leur(s) signature(s), le-les parent(s) accepte(nt) que le Réseau puisse effectuer des vérifications auprès de l'Office communal de la population.

Lieu et date : Signature du représentant légal :